

Le livre de Boissieu, intitulé : *De l'usage des Fiefs et autres Droits Seigneuriaux* (Grenoble, 1668, in-fol.), avait paru pour la première fois en 1664 (in-8). L'auteur fit entrer dans la seconde édition un *Traité du Plait seigneurial et de son usage en Dauphiné*, ouvrage qui datait de 1652 (Grenoble, in-8). Le *Traité des Fiefs* eut une troisième édition en 1731; Avignon (ou Grenoble), chez Charles Giroud, in-fol. ; une autre encore, et c'est la plus belle, en 1731 (Grenoble, André Faure, in-fol.). Ces nombreuses réimpressions témoignent suffisamment du mérite et de l'importance de l'ouvrage. Les décisions que formule ce judicieux *Traité* ont fait autorité dans plusieurs Parlements, jusqu'à la Révolution. Depuis lors, il a passé de la Bibliothèque du jurisconsulte dans celle du savant, où il se trouve placé désormais à l'abri des injures du sort par les documents qu'il conserve. On trouve en tête de ce livre une pièce élégante et facile, d'environ deux cents vers hexamètres et pentamètres (*Elegia authoris de Seipso*), où Boissieu nous retrace sa vie, ses travaux littéraires; M. de Terrebonne l'a reproduite dans ce volume.

En 1661, Boissieu fit paraître à Lyon un volume in-8 de mélanges (*Miscella*), composé de morceaux dont la plupart avaient été publiés déjà. On y rencontre d'abord le commentaire de Boissieu sur l'Ibis, avec les remarques d'un ancien interprète sur le même ouvrage. Vient ensuite Philon de Bysance, *Des Sept Merveilles du Monde*, traduction latine d'un écrit qu'il avait découvert en 1633 au Vatican, et pour lequel il fut devancé par Allatius, dont la version parut à Rome, en 1640. Boissieu eût anéanti son travail, si les PP. Sirmond et Pétau, Cl. Saumaise, Nic. Rigault et d'autres érudits ne l'eussent décidé à le publier. Boissieu n'est pas toujours du sentiment de son devancier, et c'est pour cela, sans doute, qu'un éditeur moderne, L. Teucher, a réuni les deux versions (Leipsig, 1811, in-8). Arrive en troisième lieu la harangue latine à Urbain VIII, avec quelques pièces, lettres et instructions en français. M. de Terrebonne a reproduit les morceaux qui concernent particulièrement l'auteur. Ce sont, après cela, les *Silves* dont nous avons